

FONTENAY ET PARISESTMARNE&BOIS

Fontenay-sous-Bois appartient au Territoire « ParisEstMarne&Bois ».

Le Territoire « ParisEstMarne&Bois » est composé de 13 communes : Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice, Charenton-le-Pont (dont deux anciens EPCI : CC Charenton/Saint-Maurice, et CA Vallée de la Marne (Nogent et Le Perreux)).

Un projet de décret, prévoyant ce périmètre pour le Territoire « ParisEstMarne&Bois », avait été soumis fin septembre aux communes, qui disposaient d'un mois pour communiquer l'avis de leur conseil municipal.

Le conseil municipal de Fontenay-sous-Bois a émis un avis défavorable le 24 septembre 2015 (le motif étant le refus de partition de l'ACTEP), comme l'ensemble des communes de ce territoire (et plus des 3/4 des villes du 94 ont émis des avis défavorables aux propositions de territoires).

Le périmètre et le siège des territoires ont été fixés par décrets en conseil d'état le 11 décembre 2015.

La population du Territoire « T10 » est d'un peu plus de 500 000 habitants.

Le siège du Territoire « ParisEstMarne&Bois » a été fixé à Champigny-sur-Marne.

Le conseil municipal de Fontenay-sous-Bois a élu ses représentants à la Métropole et au Territoire « ParisEstMarne&Bois »

La commune dispose d'un représentant à la Métropole, et de dix représentants au Territoire.

Représentant à la Métropole : Jean-Philippe GAUTRAIS

Représentants au Territoire :

Jean-Philippe GAUTRAIS
Anne KLOPP,
Delphine FENASSE,
Nassim LACHELACHE,
Sylvie CHARDIN,
Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET,
Emmanuel CHAMPETIER,
Nicolas DAUMONT-LEROUX,
Brigitte CHAMBRE-MARTIN



HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94120 Fontenay-sous-Bois

01 49 74 74 74